

« La neutralité climatique est un choix qui impliquera tous les secteurs économiques »



Entretien avec Chiara Gallani, Adjointe au Maire de Padoue, en Italie – ville récompensée par le prix « City in the Spotlight » de la Convention des Maires.

[Bureau de la Convention des Maires – Europe :] Votre ville a résolument mis sur l’adaptation aux conséquences du changement climatique, certains qualifiant même Padoue de « laboratoire de la résilience ». Quelle a été la première mesure prise par la municipalité dans ce sens, et pourquoi ?

La municipalité de Padoue a placé l’atténuation et l’adaptation au changement climatique au cœur de ses priorités politiques depuis de nombreuses années. Il s’agit d’un parcours de deux décennies, qui a commencé en 1999 avec l’adoption du premier Plan énergétique municipal et qui a culminé en 2021 avec l’approbation de son PAEDC.

Depuis qu’elle a adhéré à la Convention des Maires en 2010, l’équipe municipale en a profité pour présenter ses actions, échanger de bonnes pratiques et partager de nouveaux défis avec des villes européennes partageant les mêmes idées. Une nouvelle étape a été franchie en 2016 lorsque les « Orientations pour une Padoue résiliente » ont été étendues. Il s’agissait d’un projet élaboré conjointement avec l’Université de Venise visant à renforcer le plan d’adaptation.

En 2017, le projet LIFE Veneto ADAPT financé par l'UE a été lancé, avec l'intention de créer une méthodologie et les outils opérationnels pour encourager les villes à s'adapter au changement climatique et optimiser et améliorer la capacité des autorités locales à répondre aux événements extrêmes.

Notre projet de PAEDC a impliqué de nombreux acteurs, tant publics que privés, dans ses différentes phases, de l'analyse de la situation actuelle à l'identification des mesures et avec des partenaires institutionnels et des parties prenantes qui ont uni leurs forces dans le processus de l'Agenda 21 local.

Quels sont, selon vous, les principaux obstacles à vos efforts locaux en matière de climat et d'énergie ?

Padoue a dû faire face, à de nombreuses reprises et plus fréquemment ces dernières années, à des événements climatiques extrêmes tels que des tempêtes et des épisodes de canicule, qui ont causé des dommages considérables à ses citoyens, à l'industrie, aux infrastructures publiques et également au patrimoine arboricole de la ville. L'administration a pris acte du défi que représente le changement climatique et a cherché des moyens de transformer cette menace en opportunité. Ces dernières années, une grande partie du travail a été consacrée au renforcement de sa capacité à atténuer et à prévenir les conséquences des événements extrêmes et à rendre la zone moins vulnérable à ces impacts.

L'un des principaux obstacles à l'engagement local en matière de climat et d'énergie résidait dans la fragmentation des compétences disponibles entre les différents services municipaux : beaucoup d'entre eux s'occupent de cette atténuation et de cette adaptation, mais il leur manque des objectifs communs et une véritable coopération lorsqu'il s'agit de concevoir de nouveaux projets et de définir l'avenir de la ville. C'est pourquoi le PAEDC a intégré une action spécifique pour la mise en place d'un groupe de travail intersectoriel et d'un bureau dédié au thème transversal de l'adaptation au changement climatique, coordonnant la mise en œuvre des mesures et approuvant de nouveaux partenariats et protocoles d'accord avec les acteurs publics et privés.

Pourquoi avez-vous décidé de candidater pour le prix « City in the Spotlight » de la Convention des Maires ?

La participation au prix de la Convention des Maires a été l'occasion pour l'équipe municipale de mettre en avant le travail accompli jusqu'à présent et d'améliorer la crédibilité et la force de son plan. En remportant ce prix, de nombreux acteurs locaux et services municipaux ont fini par croire en l'importance de cet outil et par partager des objectifs communs sur la base d'une perspective à long terme.

Comment imaginez-vous Padoue en 2050 ?

L'administration s'est fixé des objectifs ambitieux : réduire de 55 % les émissions de son territoire susceptibles de modifier le climat d'ici à 2030 et atteindre la neutralité climatique en 2050. C'est un défi qui implique la municipalité et tous les acteurs locaux publics et privés, y compris les citoyens eux-mêmes. La neutralité climatique est un choix qui impliquera tous les secteurs économiques et concernera tous les projets et règlements municipaux. Citons, à titre d'exemple, le plan d'urbanisme, le plan vert et le plan de mobilité urbaine durable, qui est en phase de projet et qui abordera et intégrera des politiques de durabilité dans le but de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer la résilience de la ville.



Cette illustration réalisée par « Slucham i rysuje » a été offerte à la ville de Padoue, sélectionnée gagnante des « Covenant of Mayors - Europe Awards » en 2021. [Cliquez pour télécharger l'image en HD !](#)

Ce plan se décline en 116 actions qui couvrent six volets :

- La promotion des sources renouvelables ;
- L'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés ;

- La gestion durable des réseaux et des infrastructures ;
- Le renforcement des services de mobilité douce et des transports publics locaux ;
- La consolidation de l'économie à faible émission de carbone ;
- La planification d'une ville inclusive et résiliente.

L'objectif est ambitieux. La réalisation de la neutralité climatique d'ici à 2050 implique de transformer complètement le mode de fabrication des biens et d'offre des services, de changer radicalement les choix de consommation, de vivre dans des logements plus efficaces capables de produire l'énergie dont ils ont besoin grâce à des sources renouvelables, et d'utiliser des transports à faible impact environnemental ou des systèmes de mobilité intelligents et partagés. Telles sont missions qui incombent à l'administration municipale.